

Sodexo Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Comptes annuels pour l'exercice
se terminant le 31 août 2024

39, Rue du Puits Romain
L- 8070 Bertrange
R.C.S. Luxembourg : B 17 620

Sodexo Luxembourg S.A.

Table des matières Comptes annuels au 31 août 2024

- Rapport de gestion..... 1 - 2
- Rapport d’audit 3 - 5
- Bilan 6 – 10
- Compte de Profits et Pertes 11 - 12
- Annexe aux comptes annuels 13 - 23

SODEXO LUXEMBOURG S.A. - RAPPORT DE GESTION COMPTES ANNUELS 2023/2024

La Société a connu un exercice 2023/2024 encore meilleur que les deux exercices précédents. La Société clôture son exercice un résultat positif pour le deuxième exercice consécutif.

Le résultat de l'année est en hausse de 49,52 %, donnant un profit de 3,9 millions d'euros contre 2,7 millions d'euros un an plus tôt. Cette hausse est essentiellement liée au développement de nos activités et ainsi de notre chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est passé de 130,3 millions d'euros sur l'exercice 2022/2023, à 160,9 millions d'euros sur cet exercice, ce qui représente une hausse de 23,48 %.

Cette augmentation est liée au développement de nouvelles activités. En effet, il est à noter que nous avons ouvert six nouveaux contrats et fermé six contrats sur l'exercice et que notre taux de rétention est supérieur à 99 %.

Notre objectif de chiffre d'affaires de 158 millions d'euros pour l'exercice a donc été atteint. Néanmoins, notre objectif de réaliser un résultat net au moins à 5.5 millions € n'a quant à lui pas été atteint.

En termes de taux, le résultat net représente 2,48 % du chiffre d'affaires contre 2,05 % un an plus tôt et -0,06% deux ans plus tôt.

Concernant la situation financière de notre Société, nous restons d'une manière générale toujours attentifs à ce que nos créances soient payées dans les délais impartis, et nous mettons tout en œuvre au niveau des autres postes afin que notre situation financière reste saine.

En matière de risques liés à nos activités, pour mémoire, notre risque principal est alimentaire, et nous sommes toujours très vigilants sur ce point, notamment via les formations aux bonnes pratiques d'hygiène de tout notre personnel travaillant dans le secteur de la restauration, mais également via les audits d'hygiène et analyses bactériologiques menés sur tous nos restaurants.

D'un point de vue opérationnel, l'inflation des prix des matières premières et de l'énergie a un impact direct sur notre rentabilité depuis deux exercices. Nous mettons tout en œuvre pour limiter l'impact de cette hausse sur nos coûts et ce, au moyen d'une série de plans d'actions.

Notre objectif pour l'exercice 2024/2025 est de réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 184 millions d'euros, et un résultat net au moins à 5.5 millions €.

En termes de personnel, le nombre moyen de salariés est passé de 1.944 à 2.157 personnes en un an, soit une augmentation de 213 personnes, soit une augmentation de 11%.

Durant l'exercice, nous avons à nouveau renforcé nos actions de formation en général, et poursuivi nos actions de sensibilisation aux risques liés à nos activités, avec pour objectif principal la réduction du nombre d'accidents de travail sur nos sites d'exploitation, notre ambition étant d'arriver à terme à un taux proche de zéro. Depuis début 2020, plusieurs campagnes de communication ciblée ont permis de sensibiliser à nouveau les employés aux risques liés aux accidents de travail.

Nous avons d'autre part poursuivi nos actions en faveur de l'emploi solidaire, notamment en réinsérant des jeunes en décrochage scolaire, des chômeurs âgés et/ou de longue durée, des personnes en situation de handicap, des réfugiés sous protection internationale, des bénéficiaires du revenu d'inclusion sociale, et ce via nos partenariats en la matière avec différentes administrations et associations luxembourgeoises.

En matière d'environnement, et dans le cadre du Better Tomorrow Plan lancé par notre groupe en 2009 devenu BT2025, nos actions se sont poursuivies notamment en faveur de la réduction et du recyclage des déchets organiques (proche de 100% au Luxembourg), la réduction du gaspillage alimentaire, et le projet « Zero Single Use Plastic ». Il est à noter que le Manifeste « Zero Single Use Plastic » est arrivé à échéance au 31 décembre 2020. Ainsi durant ces quatre années, nous avons supprimé les agitateurs, les pailles, les sacs, les

couverts et les assiettes à usage unique. Nous avons initié un virage vers des contenants en verre pour la vente à emporter et depuis janvier 2021, nous proposons à nos convives des bouteilles d'eau en 100% rPet. Nous nous engageons à atteindre le Net Zéro d'ici 2040. Cet objectif est clair et échelonné avec l'engagement d'atteindre -55% de ses émissions de carbone pour 2030 et 90% pour 2040.

Nous sommes d'autre part toujours adhérent au Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité et l'Excellence (MLQE), prônant un fort engagement vers le management de la qualité et du développement durable.

Nous sommes enfin détenteur depuis l'année 2014 d'une triple certification ISO 9001 (management de la qualité), ISO 14001 (management environnemental), et OHSAS 18001 (management de la sécurité et de la santé au travail), ainsi que d'une certification ISO 14001 pour nos activités prestées à la BEI depuis février 2019.

En termes de responsabilité sociétale, nous poursuivons nos engagements et nos actions, notamment via notre participation active à IMS Luxembourg dont notre Directeur Général est membre du Conseil d'Administration. Dans ce cadre, et pour mémoire, nous sommes détenteurs du label RSE de l'INDR, de l'agrément du Ministère de l'Égalité des Chances, du Prix Santé en Entreprise, du Diversity Award. Nous sommes également signataire et sponsor de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg depuis sa création.

Le 7 novembre 2024, la Société a acheté l'ensemble des actions de la société Solucare S.A. détenues par Sodexo S.A.

Sodexo Luxembourg S.A. étant alors l'actionnaire unique de la Solucare S.A., a décidé de procéder à une fusion par absorption. Un projet commun de fusion a été signé devant notaire entre Sodexo Luxembourg S.A. (société absorbante) et Solucare S.A. (société absorbée) le 20 novembre 2024. La fusion entre les deux sociétés prendra effet à fin décembre 2024.

Pour terminer ce rapport de gestion, nous ajoutons qu'à notre connaissance aucun événement pouvant affecter significativement les comptes annuels de la société ne s'est produit depuis la clôture de l'exercice au 31 août 2024.

Fait à Bertrange, le 9 décembre 2024.



Julien DEMOULIN
Directeur Général
Administrateur



Luc DE BUCK
Directeur Financier
Administrateur



KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Tel.: +352 22 51 51 1
Fax: +352 22 51 71
E-mail: info@kpmg.lu
Internet: www.kpmg.lu

Aux actionnaires de
Sodexo Luxembourg S.A.
39, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Sodexo Luxembourg S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 août 2024 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2024, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (« Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Luxembourg, le 20 Décembre 2024

KPMG Audit S.à r.l.
Cabinet de révision agréé



F. Renard

Helpdesk Comptes annuels :

Tél. : (+352) 247 88 494
Email : centralebilans@statec.etat.lu

No. RCSL : B17620

Matricule : 1980 2200 571

Date d'entrée eCDF :

BILAN

Exercice du ⁰¹ 01/09/2023 **au** ⁰² 31/08/2024 (en ⁰³ EUR)

SODEXO LUXEMBOURG S.A.

39, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange

ACTIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101 _____	101 _____	102 _____
I. Capital souscrit non appelé	1103 _____	103 _____	104 _____
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105 _____	105 _____	106 _____
B. Frais d'établissement	1107 _____	107 _____	108 _____
C. Actif immobilisé	1109 _____	109 <u>4.102.373,55</u>	110 <u>3.735.011,40</u>
I. Immobilisations incorporelles	1111 _____	111 <u>121.319,37</u>	112 <u>89.172,96</u>
1. Frais de développement	1113 _____	113 _____	114 _____
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	1115 _____	115 <u>121.319,37</u>	116 <u>89.172,96</u>
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	1117 _____ <u>Note 3</u>	117 <u>121.319,37</u>	118 <u>89.172,96</u>
b) créés par l'entreprise elle-même	1119 _____	119 _____	120 _____
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1121 _____	121 _____	122 _____
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1123 _____	123 _____	124 _____
II. Immobilisations corporelles	1125 _____	125 <u>3.966.449,46</u>	126 <u>3.631.233,72</u>
1. Terrains et constructions	1127 _____	127 _____	128 _____
2. Installations techniques et machines	1129 _____ <u>Note 3</u>	129 <u>1.898.955,23</u>	130 <u>2.023.012,70</u>

No. RCSL : B17620

Matricule : 1980 2200 571

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131 <u>Note 3</u>	131 <u>2.053.787,23</u>	132 <u>1.589.171,37</u>
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133 <u>Note 3</u>	133 <u>13.707,00</u>	134 <u>19.049,65</u>
III. Immobilisations financières	1135	135 <u>14.604,72</u>	136 <u>14.604,72</u>
1. Parts dans des entreprises liées	1137 <u>Note 4</u>	137 <u>12.456,87</u>	138 <u>12.456,87</u>
2. Créances sur des entreprises liées	1139	139	140
3. Participations	1141	141	142
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1143	143	144
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	1145	145	146
6. Autres prêts	1147	147 <u>2.147,85</u>	148 <u>2.147,85</u>
D. Actif circulant	1151	151 <u>41.491.359,52</u>	152 <u>35.691.280,18</u>
I. Stocks	1153	153 <u>1.706.934,10</u>	154 <u>1.615.528,87</u>
1. Matières premières et consommables	1155	155 <u>1.613.014,94</u>	156 <u>1.526.391,27</u>
2. Produits en cours de fabrication	1157	157	158
3. Produits finis et marchandises	1159	159 <u>93.919,16</u>	160 <u>89.137,60</u>
4. Acomptes versés	1161	161	162
II. Créances	1163	163 <u>23.726.639,27</u>	164 <u>25.238.562,66</u>
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165	165 <u>20.352.553,16</u>	166 <u>19.596.607,33</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167 <u>Note 5.1</u>	167 <u>20.352.553,16</u>	168 <u>19.596.607,33</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169	169	170
2. Créances sur des entreprises liées	1171	171 <u>167.224,36</u>	172 <u>3.001.023,33</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173 <u>Note 5.2</u>	173 <u>167.224,36</u>	174 <u>3.001.023,33</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175	175	176
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1177	177	178
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179	179	180
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181	181	182
4. Autres créances	1183	183 <u>3.206.861,75</u>	184 <u>2.640.932,00</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185 <u>Note 5.3</u>	185 <u>3.206.861,75</u>	186 <u>2.640.932,00</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187	187	188

No. RCSL : B17620

Matricule : 1980 2200 571

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
III. Valeurs mobilières	1189 _____	189 _____	190 _____
1. Parts dans des entreprises liées	1191 _____	191 _____	192 _____
2. Actions propres ou parts propres	1209 _____	209 _____	210 _____
3. Autres valeurs mobilières	1195 _____	195 _____	196 _____
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	1197 _____	197 <u>16.057.786,15</u>	198 <u>8.837.188,65</u>
E. Comptes de régularisation	1199 _____ <u>Note 6</u>	199 <u>563.470,34</u>	200 <u>510.160,22</u>
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		201 <u>46.157.203,41</u>	202 <u>39.936.451,80</u>

No. RCSL : B17620

Matricule : 1980 2200 571

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres			
	1301	301 <u>4.247.910,55</u>	302 <u>2.996.122,93</u>
I. Capital souscrit	1303 <u>Note 7</u>	303 <u>100.000,00</u>	304 <u>100.000,00</u>
II. Primes d'émission	1305	305	306
III. Réserve de réévaluation	1307	307	308
IV. Réserves	1309	309 <u>10.000,00</u>	310 <u>10.000,00</u>
1. Réserve légale	1311 <u>Note 8</u>	311 <u>10.000,00</u>	312 <u>10.000,00</u>
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	1313	313	314
3. Réserves statutaires	1315	315	316
4. Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur	1429	429	430
a) autres réserves disponibles	1431	431	432
b) autres réserves non disponibles	1433	433	434
V. Résultats reportés	1319 <u>Note 9</u>	319	320 <u>40.118,16</u>
VI. Résultat de l'exercice	1321 <u>Note 9</u>	321 <u>3.983.991,33</u>	322 <u>2.664.575,55</u>
VII. Acomptes sur dividendes	1323	323	324
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325 <u>Note 10</u>	325 <u>153.919,22</u>	326 <u>181.429,22</u>
B. Provisions	1331	331 <u>47.218,00</u>	332 <u>35.250,00</u>
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1333	333	334
2. Provisions pour impôts	1335	335	336
3. Autres provisions	1337 <u>Note 11</u>	337 <u>47.218,00</u>	338 <u>35.250,00</u>
C. Dettes	1435	435 <u>41.225.526,37</u>	436 <u>36.258.728,03</u>
1. Emprunts obligataires	1437	437	438
a) Emprunts convertibles	1439	439	440
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1441	441	442
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1443	443	444
b) Emprunts non convertibles	1445	445	446
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1447	447	448
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1449	449	450
2. Dettes envers des établissements de crédit	1355 <u>Note 12</u>	355 <u>100.117,41</u>	356 <u>183.191,78</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1357	357 <u>87.047,41</u>	358 <u>83.507,71</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1359	359 <u>13.070,00</u>	360 <u>99.684,07</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B17620

Matricule : 1980 2200 571

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	1361 _____	361 _____	362 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1363 _____	363 _____	364 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1365 _____	365 _____	366 _____
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367 _____	367 <u>19.770.445,50</u>	368 <u>15.766.993,19</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1369 <u>Note 12.2</u>	369 <u>19.770.445,50</u>	370 <u>15.766.993,19</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1371 _____	371 _____	372 _____
5. Dettes représentées par des effets de commerce	1373 _____	373 _____	374 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1375 _____	375 _____	376 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1377 _____	377 _____	378 _____
6. Dettes envers des entreprises liées	1379 _____	379 <u>2.791.254,38</u>	380 <u>1.481.397,45</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1381 <u>Note 12.3</u>	381 <u>2.791.254,38</u>	382 <u>1.481.397,45</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1383 _____	383 _____	384 _____
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1385 _____	385 _____	386 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1387 _____	387 _____	388 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1389 _____	389 _____	390 _____
8. Autres dettes	1451 _____	451 <u>18.563.709,08</u>	452 <u>18.827.145,61</u>
a) Dettes fiscales	1393 <u>Note 12.4</u>	393 <u>3.006.432,75</u>	394 <u>1.240.397,66</u>
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	1395 _____	395 <u>3.700.364,17</u>	396 <u>4.666.468,95</u>
c) Autres dettes	1397 _____	397 <u>11.856.912,16</u>	398 <u>12.920.279,00</u>
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1399 <u>Note 12.5</u>	399 <u>11.856.912,16</u>	400 <u>12.920.279,00</u>
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1401 _____	401 _____	402 _____
D. Comptes de régularisation	1403 _____	403 <u>636.548,49</u>	404 <u>646.350,84</u>
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)		405 <u>46.157.203,41</u>	406 <u>39.936.451,80</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Helpdesk Comptes annuels :

Tél. : (+352) 247 88 494
 Email : centralebilans@statec.etat.lu

No. RC SL : B17620

Matricule : 1980 2200 571

Date d'entrée eCDF :

COMPTE DE PROFITS ET PERTESExercice du ⁰¹ 01/09/2023 au ⁰² 31/08/2024 (en ⁰³ EUR)

SODEXO LUXEMBOURG S.A.

39, rue du Puits Romain
 L-8070 Bertrange

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
1. Chiffre d'affaires net	1701 <u>Note 13</u>	701 <u>160.857.620,41</u>	702 <u>130.275.384,55</u>
2. Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication	1703 _____	703 _____	704 _____
3. Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif	1705 _____	705 _____	706 _____
4. Autres produits d'exploitation	1713 <u>Note 14</u>	713 <u>3.137.077,18</u>	714 <u>2.214.491,42</u>
5. Matières premières et consommables et autres charges externes	1671 _____	671 <u>-60.155.149,46</u>	672 <u>-51.663.346,34</u>
a) Matières premières et consommables	1601 _____	601 <u>-38.537.928,19</u>	602 <u>-34.081.257,53</u>
b) Autres charges externes	1603 _____	603 <u>-21.617.221,27</u>	604 <u>-17.582.088,81</u>
6. Frais de personnel	1605 <u>Note 15</u>	605 <u>-93.068.067,74</u>	606 <u>-73.595.118,15</u>
a) Salaires et traitements	1607 _____	607 <u>-81.264.726,86</u>	608 <u>-63.832.183,97</u>
b) Charges sociales	1609 _____	609 <u>-11.468.955,95</u>	610 <u>-9.555.755,09</u>
i) couvrant les pensions	1653 _____	653 <u>-6.586.578,40</u>	654 <u>-5.419.979,67</u>
ii) autres charges sociales	1655 _____	655 <u>-4.882.377,55</u>	656 <u>-4.135.775,42</u>
c) Autres frais de personnel	1613 _____	613 <u>-334.384,93</u>	614 <u>-207.179,09</u>
7. Corrections de valeur	1657 _____	657 <u>-1.553.071,96</u>	658 <u>-1.237.399,95</u>
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1659 <u>Note 3</u>	659 <u>-1.470.866,60</u>	660 <u>-1.201.984,68</u>
b) sur éléments de l'actif circulant	1661 _____	661 <u>-82.205,36</u>	662 <u>-35.415,27</u>
8. Autres charges d'exploitation	1621 _____	621 <u>-4.060.643,34</u>	622 <u>-2.924.687,74</u>

No. RCSL : B17620

Matricule : 1980 2200 571

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
9. Produits provenant de participations	1715	<u>531,52</u>	<u>377.933,07</u>
a) provenant d'entreprises liées	1717		718
b) provenant d'autres participations	1719	<u>531,52</u>	<u>377.933,07</u>
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	1721	<u>106,46</u>	<u>428,33</u>
a) provenant d'entreprises liées	1723	<u>106,46</u>	<u>428,33</u>
b) autres produits ne figurant pas sous a)	1725		726
11. Autres intérêts et autres produits financiers	1727	<u>370.413,20</u>	<u>267.902,58</u>
a) provenant d'entreprises liées	1729		730
b) autres intérêts et produits financiers	1731	<u>370.413,20</u>	<u>267.902,58</u>
12. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	1663		664
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	1665		666
14. Intérêts et autres charges financières	1627	<u>-8.265,64</u>	<u>-16.552,55</u>
a) concernant des entreprises liées	1629	<u>-2.226,66</u>	<u>-7.135,30</u>
b) autres intérêts et charges financières	1631	<u>-6.038,98</u>	<u>-9.417,25</u>
15. Impôts sur le résultat	1635	<u>-1.474.196,00</u>	<u>-993.443,00</u>
	Note 17		
16. Résultat après impôts sur le résultat	1667	<u>4.046.354,63</u>	<u>2.705.592,22</u>
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	1637	<u>-62.363,30</u>	<u>-41.016,67</u>
	Note 17		
18. Résultat de l'exercice	1669	<u>3.983.991,33</u>	<u>2.664.575,55</u>

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

Note 1 : Généralités

Sodexo Luxembourg S.A. (ci-après « la Société ») a été constituée en date du 18 juillet 1980 sous la forme de Société Anonyme de droit luxembourgeois.

La Société a été constituée pour une durée illimitée.

Le siège social de la Société est établi à Bertrange depuis le 13 juillet 2006.

L'exercice social commence le 1^{er} septembre pour se clôturer le 31 août de chaque année.

La Société a pour objet l'exploitation, la gestion, la fourniture de tous services de restauration et d'hôtellerie pour collectivités et toutes opérations financières annexes.

Le 12 juillet 2023, les associés de la société Sodexo Résidences Services A.S.B.L. (ci-après l'« ASBL ») ont pris la décision de mettre l'ASBL en liquidation volontaire. Dans ce contexte, un contrat de cession a été établi entre l'ASBL en tant que cédante et la Société en tant que cessionnaire relative à la cession de l'exploitation de la maison de soins.

Note 2 : Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique. Plus particulièrement, les comptes annuels ont été préparés conformément au principe de continuité de l'exploitation.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables.

Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé.

Le Conseil d'Administration estime que les évaluations et hypothèses sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

La Société fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'évènements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales règles et méthodes d'évaluation sont décrites ci-après.

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

2.1. Conversion des postes en devises

La Société tient sa comptabilité en Euro. Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments monétaires sont convertis sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan, alors que les éléments non monétaires sont convertis sur base des cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les pertes de change réalisées et non réalisées sont enregistrées au compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés dans un compte de régularisation jusqu'au moment de leur réalisation où ils sont enregistrés au compte de profits et pertes.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient.

Elles sont amorties linéairement sur base de leur durée probable d'utilisation.

Les taux d'amortissement appliqués varient de 10% à 33%.

Lorsque la Société considère qu'une immobilisation incorporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient.

Elles sont amorties linéairement sur base de leur durée probable d'utilisation.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Agencements, matériel et mobilier de bureau ----- 10 % à 20 %

Matériel outillage ----- 10 % à 33 %

Matériel informatique ----- 20 % à 33 %

Lorsque la Société considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

Une correction de valeur est enregistrée en cas de dépréciation à caractère durable. Les corrections de valeur ne sont plus maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

2.5. Stocks de matières premières et consommables

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au plus bas du prix d'acquisition déterminé d'après la méthode de valorisation « first in-first out » (FIFO) ou de leur valeur de réalisation.

Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au prix d'acquisition. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.6. Stocks de produits finis

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur de réalisation.

Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.7. Créances

Les créances sont exprimées à leur valeur nominale.

Une correction de valeur est constituée si la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nominale. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivées leur constitution ont cessé d'exister.

2.8. Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend des charges comptabilisées pendant l'exercice ou au cours des exercices précédents mais qui sont imputables aux exercices ultérieurs.

2.9. Autres Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

2.10. Dettes sur achats et prestations de services

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

2.11. Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend des produits perçus durant l'exercice ou au cours des exercices précédents et qui sont imputables aux exercices ultérieurs.

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

2.12. Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Note 3 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont connu sur l'année l'évolution suivante :

	Concession, Brevets, Licences	Fonds de commerce acquis à titre onéreux	Installations techniques, et machines	Autres Installations, outillage et mobilier	Acomptes versés et Immobilisation s corporelles en cours	Total
Prix d'acquisition en début d'exercice	1.157.898,01	111.552,09	9.731.615,47	5.148.619,75	19.049,65	16.168.734,97
Acquisitions	94.338,67	-	846.994,95	1.063.146,06	12.116,20	2.016.595,88
Transferts	-	-	17.458,85	-	17.458,85	-
Sorties et cessions	- 258.988,80	-	468.074,89	- 226.731,63	-	953.795,32
Prix d'acquisition en fin d'exercice	993.247,88	111.552,09	10.127.994,38	5.985.034,18	13.707,00	17.231.535,53
Amortissements au début de l'exercice	1.068.725,05	111.552,09	7.708.602,77	3.559.448,38	-	12.448.328,29
Amortissements de l'exercice	62.192,26	-	843.791,84	564.882,50	-	1.470.866,60
Sorties d'amortissements	- 258.988,80	-	323.355,46	- 193.083,93	-	775.428,19
Amortissements en fin d'exercice	871.928,51	111.552,09	8.229.039,15	3.931.246,95	-	13.143.766,70
Valeur nette comptable au 31/08/2023	89.172,96	-	2.023.012,70	1.589.171,37	19.049,65	3.720.406,68
Valeur nette comptable au 31/08/2024	121.319,37	-	1.898.955,23	2.053.787,23	13.707,00	4.087.768,83

Les acquisitions de l'année comprennent principalement des achats d'installations techniques destinées aux cuisines d'exploitations ainsi que des installations techniques et mobilier pour les maisons de soins dont la Société à l'exploitation.

Note 4 : Immobilisations financières

Au 31 août 2024 et 2023, la Société détient principalement la participation suivante :

	Parts dans des entreprises liées
	Resco Luxembourg S.à r.l. 39, rue du Puits Romain L-8070 Bertrange
Prix d'acquisition	12.394,89
Nombre d'actions détenues	500

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

Fraction du capital détenu		100 %
Capitaux propres	(au 31/08/2024)	252.168,26
Dernier résultat connu	(au 31/08/2024)	238.418,26

Il n'y a pas eu de modification sur les participations au cours de l'exercice. De plus, aucune correction de valeur n'a été actée sur cette participation.

Note 5 : Créances

5.1. Créances résultant de ventes et prestations de services

Ce poste se compose des éléments suivants, et dont la durée résiduelle est inférieure à 1 an :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Créances clients et autres	19.866.378,29 €	19.138.811,20 €
Fournisseurs débiteurs	319.686,82 €	222.450,95 €
Créance Assurance Dépendance	262.133,33 €	276.077,52 €
Provisions pour créances douteuses	-95.645,28 €	-40.732,34 €
	-----	-----
	<u>20.352.553,16 €</u>	<u>19.596.607,33 €</u>

5.2. Créances sur des entreprises liées

Ce poste se compose de créances pour un montant total de 167.224,36 € (2023 : 2.842.669,47 €). En 2023, ce poste comprenait majoritairement une créance relative à l'acquisition des actifs de Sodexo Résidences Services A.S.B.L. pour un montant de 2.636.800,81 € en référence au contrat de cession entre les deux sociétés en date du 30 juin 2023 (voir Note 1).

En 2023, ce poste reprenait également une convention de trésorerie accordée à des sociétés du groupe pour un montant de 158.353,86 €. Cette convention prévoit un intérêt journalier égal au taux ESTER majoré de 1,25 %. Il n'y a pas de solde de cette convention au 31 août 2024.

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

5.3. Autres créances

Ce poste se compose de créances diverses dont la durée résiduelle est inférieure à 1 an :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Administrations fiscales	0,00 €	0,00 €
Mutuelle employeur	551.584,31 €	353.764,05 €
ADEM	247.292,07 €	171.779,55 €
Créances diverses	2.407.985,37 €	2.115.388,40 €
	<u>3.206.861,75 €</u>	<u>2.640.932,00 €</u>

L'augmentation de l'année du poste « Créances diverses » est due majoritairement à l'augmentation des subventions à recevoir pour 602.000 € (2023 : 294.000 €) suite à l'introduction auprès du Ministère de la Famille d'une demande de participation au financement du surcoût des produits énergétiques et d'électricité supporté par les structures agréées pour personnes âgées.

Note 6 : Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation de l'actif sont composés principalement de contrats de charges d'exploitations imputables au prochain exercice.

Sous ce poste est repris notamment un loyer payé d'avance d'un montant de 85.689,22 € (2023 : 149.997,22 €), conformément à un bail débutant le 01 mai 2011, et prenant fin le 31 décembre 2025.

Note 7 : Capital souscrit

Au 31 août 2024, le capital souscrit s'élève à 100.000 € (2023 : 100.000 €), et est représenté par 4.000 actions d'une valeur nominale de 25 € chacune et libérées intégralement.

Note 8 : Réserve légale

Conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, la Société affecte 5 % de son bénéfice net à une réserve légale. Cette réserve cesse d'être mouvementée dès qu'elle représente 10 % du capital souscrit. Cette réserve n'est pas distribuable.

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

Note 9 : Mouvements de l'exercice sur les postes de réserves et résultats

	Capital souscrit	Réserve légale	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Dividendes distribués
Solde au 31 août 2023	100.000,00	10.000,00	2.664.575,55	40.118,16	
Affectation du résultat	-	-	- 2.664.575,55	- 40.118,16	2.704.693,71
Résultat de l'exercice	-	-	3.983.991,33		
Solde au 31 août 2024	100.000,00	10.000,00	3.983.991,33	-	2.704.693,71

L'affectation du résultat a été approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 12 décembre 2023.

Note 10 : Subvention d'investissement en capital

Dans le cadre de l'acquisition des activités de Sodexo Résidences Services A.S.B.L. (voir également Note 1 et 5.2), la subvention d'investissement en capital obtenue initialement par Sodexo Résidences Services A.S.B.L. du Ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région relative à une installation technique a été transférée à la Société.

Cette subvention est amortie de la même manière que les investissements auxquels elle se rapporte.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Subvention en début d'exercice	181.429,22 €	0,00 €
Acquisitions de l'exercice	0,00 €	186.014,22 €
Amortissements de l'exercice	-27.510,00 €	-4.585,00 €
	-----	-----
Subvention en fin d'exercice	<u>153.919,22 €</u>	<u>181.429,22 €</u>

Note 11 : Autres provisions

Le montant inscrit sous ce poste a pour objet la couverture de risques pour litiges en cours. Au 31 août 2024, ce poste s'élève à 47.218,00 € (2023 : 35.250,00 €).

Note 12 : Dettes

12.1. Dettes envers des établissements de crédit

Ce poste reprend un emprunt d'une valeur nominale initiale de 964.565 € au taux de 4,10% qui arrivera à échéance en octobre 2025.

Cet emprunt est garanti par un tiers en cas de défaillance de la Société.

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

Les échéances de cet emprunt sont les suivantes :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Moins d'un an	87.047,41 €	83.507,71 €
De 1 à 5 ans	13.070,00 €	99.684,07 €
A plus de 5 ans	0,00 €	0,00 €
	-----	-----
	<u>100.117,41 €</u>	<u>183.191,78 €</u>

12.2. Dettes sur achats et prestations de services

Ce poste se compose des éléments suivants, et dont la durée résiduelle est inférieure à 1 an :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Dettes fournisseurs et autres	12.758.136,52 €	9.753.077,78 €
Factures à recevoir	6.713.949,86 €	5.751.337,05 €
Clients créditeurs	298.359,12 €	262.578,36 €
	-----	-----
	<u>19.770.445,50 €</u>	<u>15.766.993,19 €</u>

12.3. Dettes envers des entreprises liées

Ce poste comprend principalement une convention de trésorerie auprès d'une société du groupe pour un montant total de 1.640.461,73 € (2023 : 1.408.815,59 €).

Cette convention prévoit un intérêt journalier égal au taux ESTER majoré de 0,40 %.

Au 31 août 2024, ce poste comprend également des dettes envers des entreprises liées pour la prestation de services (principalement licences IT) pour un montant de 1.150.792,65€ (2023 : 72.581,86 €).

12.4. Dettes fiscales

Ce poste reprend les éléments suivants :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Impôts sur salaires	275.305,03 €	0,00 €
T.V.A.	202.035,29 €	209.042,49 €
Autres impôts	2.529.092,43 €	1.031.355,17 €
	-----	-----
	<u>3.006.432,75 €</u>	<u>1.240.397,66 €</u>

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

12.5. Autres dettes

Ce poste est composé des éléments suivants :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Dettes envers le personnel	8.390.932,24 €	8.416.021,48 €
Cautions clients	840.979,24 €	411.116,81 €
Sodexo Residences Services A.S.B.L.	-	410.895,52 €
Notes de crédit à établir	784.458,84 €	645.742,37 €
Autres dettes diverses	1.840.541,84 €	3.036.502,82 €
	-----	-----
	<u>11.856.912,16 €</u>	<u>12.920.279,00 €</u>

Note 13 : Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires se compose principalement de revenus provenant des services de restauration ainsi que de la gestion de résidences pour seniors, et est principalement réalisé au Luxembourg.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Service de restauration	98.697.399,20 €	86.951.758,92 €
Service de nettoyage	11.599.011,42 €	11.650.169,52 €
Gestion de résidences pour seniors	44.101.401,23 €	25.208.744,73 €
Autres services	6.459.808,56 €	6.464.711,38 €
	-----	-----
	<u>160.857.620,41 €</u>	<u>130.275.384,55 €</u>

Note 14 : Autres produits d'exploitation

Au 31 août 2024, les autres produits d'exploitation s'élèvent à 3.137.077,18 € (2023 : 2.214.491,42 €) et se composent principalement de subventions octroyées à la Société.

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

Note 15 : Personnel

Au cours de l'exercice, la Société a employé en moyenne 2.157 personnes (2023 : 1.944) :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Service de restauration	1.045	997
Service de nettoyage	443	468
Gestion de résidences pour seniors	491	284
Autres services	111	127
Administration	67	68
	-----	-----
	<u>2.157</u>	<u>1.944</u>

Note 16 : Rémunérations allouées aux membres des organes de gestion ou de surveillance et engagements en matière de pensions de retraite à l'égard des anciens membres de ces organes

Aucun avantage ni crédit n'est accordé aux membres du Conseil d'Administration.

Note 17 : Impôts exigibles

La Société est soumise aux règles fiscales applicables aux sociétés commerciales établies au Luxembourg.

Note 18 : Consolidation

La Société est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion pour l'exercice se terminant le 31 août 2024.

Par conséquent en conformité avec les prescriptions légales, les comptes annuels ont été présentés sur une base non consolidée pour approbation par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle.

Les comptes de la Société sont intégrés dans les comptes consolidés de Sodexo S.A, constituant à la fois l'ensemble le plus grand et le plus petit d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale directe ou indirecte.

Une copie des comptes consolidés peut être obtenue à l'adresse suivante :

255, quai de la bataille de Stalingrad – 92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9 – France.

Note 19 : Engagements hors bilan

Les engagements financiers de la Société au 31 août 2024 se présentent comme suit :

Annexe aux comptes annuels au 31 août 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<u>Garanties accordées par des établissements de crédit à des tiers pour le compte de la Société</u>	<u>1.134.507 €</u>	<u>865.507 €</u>
<u>Loyers restant à payer</u>		
Moins d'un an	3.369.936 €	3.078.645 €
De 1 à 5 ans	6.847.852 €	5.338.184 €
A plus de 5 ans	2.199.600 €	583 €
	<u>12.417.387,86 €</u>	<u>8.417.412,05 €</u>
<u>Engagements envers des entreprises liées</u>		
Location de cuisines hospitalières	<u>636.480 €</u>	<u>1.113.840 €</u>

Note 20 : Evénements postérieurs à la clôture

Le 7 novembre 2024, la Société a acheté l'ensemble des actions de la société Solucare S.A. détenues par Sodexo S.A.

Sodexo Luxembourg S.A. étant alors l'actionnaire unique de la Solucare S.A., a décidé de procéder à une fusion par absorption. Un projet commun de fusion a été signé devant notaire entre Sodexo Luxembourg S.A. (société absorbante) et Solucare S.A. (société absorbée) le 20 novembre 2024. La fusion entre les deux sociétés prendra effet à fin décembre 2024.

Aucun autre évènement n'est survenu après la clôture pouvant remettre en cause l'image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 août 2024.